

de confiance permettant au Gouvernement de travailler utilement [19 novembre 1957] (p. 4876, 4877, 4878, 4879, 4880) ; — des conclusions d'un rapport supplémentaire relatif à la révision constitutionnelle : *Procédure de la question de confiance dans son contre-projet (Vote article par article et amendement par amendement avant le vote de confiance posé sur l'ensemble)* [19 février 1958] (p. 885) ; Art 1<sup>er</sup> : *Contre-projet de MM. Reynaud, Faure, Pleven : débat séparé sur la réforme utile et urgente du titre VIII, nécessité de présenter un texte d'ensemble, recherche des causes de l'instabilité ministérielle, crises réelles et crises artificielles dues à l'état de tension perpétuelle entre le Parlement et le Gouvernement ; critique du système gouvernemental proposé facile à tourner, recherche d'un meilleur équilibre entre les pouvoirs, seul moyen d'éviter les crises inutiles, respect du rôle véritable du Parlement avec la suppression de l'initiative des dépenses, limitation de la question de confiance aux débats législatifs, modalités de son vote, compatibilité du système du double vote avec l'article 20 de la Constitution et le rôle du Conseil de la République, utilisation des avantages du bicaméralisme, initiative ou responsabilité de l'Assemblée dans la dissolution, nécessité d'un Gouvernement de deux ans* [20 février 1958] (p. 922 à 927) ; *Suppression des crises inutiles dans le rapport de M. Coste-Floret* [21 février 1958] (p. 956) ; *Constitutionnalité du renvoi devant le Conseil de la République d'un texte repoussé par l'Assemblée Nationale* (p. 957, 958) ; *explications de voté sur la question de confiance : Effectifs en Afrique du Nord pour 1955* [7 mars 1958] (p. 1313). — Est nommé *Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan* (Cabinet Pierre Pflimlin) [14 mai 1958] (*J.O.* du 14 mai 1958, p. 4623). — Présente sa démission de *Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan* le 28 mai 1958. — Cette démission est acceptée le 31 mai 1958 (séance du 1<sup>er</sup> juin 1958, p. 2575). — Cesse d'expédier les affaires courantes [1<sup>er</sup> juin 1958] (*J.O.* du 2 juin 1958, p. 5279). — Prend part à la discussion d'urgence des conclusions d'un rapport relatif à la modification de l'article 90 de la Constitution : *Différence entre la délégation du pouvoir constituant effectuée en juillet 1940 et celle proposée dans le projet* [2 juin 1958] (p. 2619). = S'excuse de son absence [28 février 1956] (p. 521), [3 juillet 1956] (p. 3170), [25 juillet 1956] (p. 3579),

[22 novembre 1956] (p. 5016), [14 mai 1957] (p. 2338), [26 novembre 1957] (p. 4953), [19 décembre 1957] (p. 5502). = Obtient des congés [28 février 1956] (p. 521), [3 juillet 1956] (p. 3170), [25 juillet 1956] (p. 3579), [22 novembre 1956] (p. 5016), [14 mai 1957] (p. 2338), [26 novembre 1957] (p. 4953).

**FAURE (M. Maurice), Député du Lot (R.R.S.).**

*Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères*  
(Cabinet Guy MOLLET)

du 1<sup>er</sup> février 1956 au 13 juin 1957,

*Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères*  
(Cabinet BOURGÈS-MAUNOURY)

du 17 juin 1957 au 6 novembre 1957,

*Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères*  
(Cabinet Félix GAILLARD)

du 11 novembre 1957 au 14 mai 1958,

*Ministre de l'Intérieur*

(Cabinet Pierre PFLIMLIN)

du 14 mai 1958 au 17 mai 1958,

*Ministre des Institutions européennes*

(Remaniement du Cabinet Pierre PFLIMLIN)

du 17 mai 1958 au 1<sup>er</sup> juin 1958.

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [31 janvier 1956] (p. 160) (1).

#### Interventions :

Son rapport au nom du 8<sup>e</sup> bureau sur les opérations électorales du département de la Seine (2<sup>e</sup> secteur) [20 janvier 1956] (p. 57). — Son rapport supplémentaire sur les mêmes opérations électorales (dix premiers sièges) [27 janvier 1956] (p. 121). — Son deuxième rapport supplémentaire sur les mêmes opérations électorales (onzième siège) [27 janvier 1956] (p. 122). — Est nommé *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* (Cabinet Guy Mollet) [1<sup>er</sup> février 1956] (*J. O.* du 2 février 1956, p. 1387).

(1) Démissionnaire [2 février 1956] (p. 179).

**En cette qualité :**

Prend part à la discussion du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956, **AFFAIRES ÉTRANGÈRES**, Etat A, Chap. 31-01 : *Situation du personnel enseignant à l'étranger ; Diffusion de la science et de la technique françaises ; Réouverture des instituts français dans les démocraties populaires ; Subvention aux organismes chargés de l'accueil des étudiants étrangers ; Distribution des secours par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ; Gestion des crédits destinés à l'assistance technique ; Rapatriement des prisonniers alsaciens-lorrains détenus en U.R.S.S. ; Négociations avec l'Allemagne relatives au grand canal d'Alsace ; Titularisation des agents de l'office des biens et intérêts privés ; Amendement indicatif de M. Rieu (Application des dispositions concernant les fonctionnaires résistants, situation des auxiliaires) [13 juin 1956] (p. 2564 à 2566) ; Chap. 42-22 : Amendement indicatif de M. Rieu relatif aux relations culturelles avec les pays musulmans ; Amendement de M. Marcel David relatif à la subvention à l'association du « Monde bilingue » ; Amendement indicatif de M. Schaff relatif à la transformation en institut français de l'université française de Sarre (p. 2574) ; Chap. 42-23 : Gestion des crédits destinés à l'assistance technique (p. 2577, 2578) ; **RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS**, Chap. 31-01 : Charge financière due au fonctionnement de la commission de contrôle prévue par les accords de Genève (p. 2572) ; Création de postes d'assistantes chargées de l'aide aux réfugiés du Vietnam (p. 2573). — Répond à une question orale : de M. André François Mercier relative à l'influence de la France en Extrême-Orient [22 juin 1956] (p. 2901) ; — de M. Maurice Schumann relative au respect du droit d'asile [22 juin 1956] (p. 2903). — Prend part à la discussion : des interpellations sur l'Euratom : Ses observations sur les raisons qui ont conduit à discuter des problèmes militaires au cours de la conférence de Bruxelles ; Lettre de M. Spaak [5 juillet 1956] (p. 3281) ; Développement de l'énergie nucléaire, collaboration nécessaire (raisons financières, industrielles et techniques) ; Projets des experts de la conférence de Bruxelles : Institution d'un budget commun (un quart des investissements nationaux) ; Mise en commun des recherches et des brevets ; Monopole des minerais et des matières fissibles ; Contrôle de*

l'utilisation des matériaux [6 juillet 1956] (p. 3314, 3315) ; **Problème du marché commun** : Prudence nécessaire en ce domaine, harmonisation parallèle des charges sociales et fiscales, Création d'un fonds d'investissements et de réadaptation (reconversion des industries et de la main-d'œuvre) ; Sort des territoires d'outremer (Problèmes économiques et sociaux) ; Choix du cadre de l'Europe des six ; Possibilités d'association avec l'O.E.C.E. ; Différence entre l'Euratom et les projets de l'O.E.C.E. (p. 3316) ; Nécessité d'aller de l'avant pour entraîner la Grande-Bretagne, évolution de l'opinion anglaise (position du Times et de l'Economist) ; Préendus abandons consentis par la France ; Pouvoir supra-national confié à l'Euratom : Caractère purement fonctionnel du projet ; Contrôle qui sera exercé par celui-ci (Comparaison avec le contrôle exercé par les Etats-Unis dans le cadre du traité bilatéral et par celui qui sera exercé par l'agence internationale) (p. 3317) ; Utilisation militaire de l'énergie atomique, maintien de la liberté de la France, engagements du Gouvernement de ne pas faire procéder à une explosion pendant un certain temps (p. 3318) ; Responsabilités du Parlement (p. 3319) ; — des interpellations sur la politique générale du Gouvernement : Ses observations sur le fonctionnement des organisations européennes [18 octobre 1956] (p. 4222) ; Les négociations relatives à l'Euratom, l'élaboration d'un marché commun européen (reconnaissance de la situation particulière de la France ; Harmonisation des salaires, maintien des surtaxes à l'importation et de l'aide à l'exportation, mesures de sauvegarde en cas de déficit de la balance des paiements) ; Les problèmes agricoles ; L'intégration des T.O.M. ; l'accord franco-allemand sur la Sarre (p. 4223, 4224). — Répond à une question orale de M. Bouxom relative à la répercussion internationale des événements de Pologne [26 octobre 1956] (p. 4339). — Prend part à la discussion : du projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le traité d'amitié et de bon voisinage signé entre la France et le Royaume-Uni de Libye : Retard apporté à la ratification ; Convention de bon voisinage (Transhumance, trafic caravanier, commission de conciliation pour les litiges frontaliers) ; Consultation politique en cas de conflit dans la moitié nord de l'Afrique ; Réadaptation du dispositif militaire ; Mesures prises à cet égard, date de l'évacuation (controverse avec M. Sous

telle) [22 novembre 1956] (p. 5024) ; *Utilisation de la piste n° 5 et des aérodromes* ; *Fixation de la frontière, négociations en cours (évolution satisfaisante)* ; *Inconvénients stratégiques (établissement d'un nouveau dispositif militaire, contrebande d'armes)* (p. 5025) ; *Volonté des Américains et des Anglais de voir ratifier le traité* ; *Nécessité de s'incliner devant les faits* (p. 5026) ; *Article additionnel de M. Isorni prévoyant que le dépôt des instruments de ratification n'interviendra qu'après la conclusion de l'accord fixant la frontière entre la Libye et l'Algérie* (p. 5038) ; — du projet de LOI DE FINANCES pour 1957, Art. 14, Etat C, AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Problème de l'assistance technique* ; *Relations culturelles* ; *Effort de propagande en faveur de la technique française* [22 novembre 1956] (p. 5047) ; *Formation du personnel diplomatique* ; *Voyages des membres du Conseil supérieur des Français à l'étranger* ; *Subvention à l'association du « Monde bilingue »* ; *Contribution française aux organismes internationaux (Comité inter-gouvernemental pour les migrations européennes, réfugiés arabes de Palestine)* ; *Ajournement des créations d'emplois* ; *Réforme du statut des chiffreurs* ; *Salaires des auxiliaires à l'étranger* ; *Accueil des réfugiés hongrois* (p. 5048) ; Titre IV : *Expulsion des Français résidant en Egypte* [26 novembre 1956] (p. 5071) ; RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIÉS, Titres III et IV : *Développement des établissements d'enseignement, difficultés de recrutement des professeurs* ; *Relations économiques avec le nord Viet-Nam, reprise des transferts financiers* ; *Transformation de l'hôpital Grall de Saïgon* ; *Indemnisation des Français sinistrés du nord Viet-Nam (Négociations en cours)* ; *Réinstallation de certains d'entre eux dans les territoires africains* ; *Aide à l'exportation vers le Viet-Nam* (p. 5080) ; *Relations contractuelles à établir avec le Cambodge* ; *Indemnisation des Français ayant quitté le Viet-Nam, le Cambodge et le Laos* ; *Frais de fonctionnement des commissions de contrôle de l'armistice* ; *Intégration des fonctionnaires de l'Indochine dans les corps diplomatiques* (p. 5081) ; Art. 15, Etat D, CHARGES COMMUNES : *Aide économique au Maroc et à la Tunisie, rapatriement des citoyens français, émeutes de Meknès, mesures prises par le gouvernement marocain* ; *Réintégration des fonctionnaires français dans les cadres métropolitains* ; *Avances consenties aux sinistrés français*

*du Maroc* ; *Prêts aux colons* ; *Émissions anti-françaises de Radio-Tunis et de Radio-Maroc* ; *Interdiction de la diffusion de certains journaux français au Maroc* ; *Enlèvement d'officiers français* ; *Assistance technique* [4 décembre 1956] (p. 5484 à 5486) ; — du projet de loi sur la ratification des accords sur la Sarre et la canalisation de la Moselle : *Echec du projet de statut européen* ; *Période transitoire : Maintien des mécanismes actuels, risque prétendu* [12 décembre 1956] (p. 5903) ; *Période définitive : Fixation des contingents hors tarif, choix de l'année de référence, répartition par catégories des produits, fonctionnement de la clause de sauvegarde en cas de baisse des exportations françaises vers la Sarre* (p. 5904) ; *Participation éventuelle d'entreprises allemandes aux marchés de travaux publics* (p. 5904) ; *Charbon : Indemnisation des Français travaillant dans les Saarbergwerke, abandon progressif de l'exploitation du Warndt, compensation accordée par l'Allemagne, fermeture du puits Vuillemin* ; *Conversion monétaire : Taux, destruction des francs retirés de la circulation à concurrence d'une somme forfaitaire de 40 milliards* (p. 5905) ; *Protection des adversaires du rattachement de la Sarre à l'Allemagne* ; *Modification du tracé du grand canal d'Alsace : Annulation réciproque d'un contentieux* ; *Canalisation de la Moselle : Délais de réalisation des travaux, problème des bassins de décantation (déclaration de M. Schwertner)* ; *Conditions d'établissement des Sarrois en France* (p. 5906) ; *Retour des aciéries de Voelklingen à la famille Roechling* ; *Levée du sequestre français* ; *Unique tentative d'achat par le gouvernement allemand et par le gouvernement français* (p. 5907) ; *Importance des accords franco-allemands pour la construction européenne* (p. 5908) ; *Article additionnel de M. Klock tendant à prévoir un contrôle statistique des entrées et des sorties de marchandises à la frontière franco-sarroise* (p. 5911) ; *Article additionnel de M. Mondon demandant au Gouvernement de mettre à l'étude avec la République fédérale allemande les possibilités d'exploitation rationnelle du puits Vuillemin* (p. 5912). — Répond à une question orale de M. de Lipkowski relative à la suspension du journal français *La Presse* par le gouvernement tunisien [14 décembre 1956] (p. 5976). — Prend part à la discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1956 et ratification de décrets, Etat A, FINANCES ET

AFFAIRES ÉCONOMIQUES, II. Services financiers, Chap. 54-90 : *Rachat du poste de radio Europe n° 1; Demande le rétablissement du crédit* [27 décembre 1956] (p. 6327, 6328, 6329); Art. 14, Etat A, DÉFENSE NATIONALE ET FORCES ARMÉES, Section forces terrestres d'Extrême-Orient, Chap. 41-41 : *Financement des dépenses de fonctionnement de la commission de surveillance du « cessez-le-feu » en Indochine* (p. 6335). — Répond à une question orale : de M. Gérard Duprat relative à l'arrêté d'expulsion pris par le résident général de France au Maroc contre le Secrétaire général du parti communiste marocain [28 décembre 1956] (p. 6371); — de M. Bonnefous relative aux atteintes portées par le Maroc à la mémoire du Maréchal Lyautey [28 décembre 1956] (p. 6372); — de M. Dides relative à l'aide apportée à la Hongrie [28 décembre 1956] (p. 6372, 6373). — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu à la mémoire de M. Tony Révillon [16 janvier 1957] (p. 66). — Prend part à la discussion des interpellations sur le Marché commun européen : *Ses observations sur les avantages des grands espaces économiques, les bienfaits attendus pour l'agriculture, l'élément fondamental apporté à la construction européenne, la réalisation progressive d'une union douanière, l'élaboration d'une politique économique commune (élimination des pratiques discriminatoires)* [16 janvier 1957] (p. 70, 71); *Les conditions d'établissement de la libre circulation des travailleurs (période transitoire et période définitive), la libération des mouvements de capitaux, la création d'une banque européenne des investissements (reconversion d'entreprises), le fonds européen pour la formation et la mobilité professionnelles des travailleurs, les conditions particulières faites à l'agriculture (prix minima, contrats à long terme), la convocation d'une conférence agricole européenne chargée de l'élaboration d'une politique commune* (p. 72); *Les institutions : Conseil des Ministres, Commission européenne, assemblée (différente de celle de la C. E. C. A.), conseil économique consultatif, comités annexes spécialisés*; *Les garanties : Harmonisation des législations sociales (égalisation des salaires masculins et féminins, rémunération des heures supplémentaires), maintien des taxes à l'importation et de l'aide à l'exportation, modalités de passage de la première à la seconde étape* (p. 73, 74); *Le caractère prétendument non concurrentiel de l'économie française (expérience de la C.E.C.A.,*

*polémique avec M. Pierre André)* (p. 75); *L'Association de la Grande-Bretagne, la possibilité de combiner l'existence du marché commun avec celle d'une zone de libre échange* (p. 76); *L'intégration des territoires d'outre-mer (ouverture progressive aux membres du marché commun, établissement d'un régime de débouchés préférentiels dans la communauté pour les produits des pays d'outre-mer, participation de tous les membres au financement des investissements dans ces pays); Les incidences éventuelles d'une réunification de l'Allemagne sur le traité de marché commun* (p. 77, 78); *La nécessité d'une adhésion positive et sincère au principe du marché commun, l'ampleur du fonds d'investissements et de réadaptation, les conditions du passage de la première à la deuxième étape (problème de l'arbitrage notamment), la fixation du tarif commun extérieur (règle de la moyenne arithmétique, détournement de trafic)* [22 janvier 1957] (p. 210); *La prétendue ouverture du marché français aux produits américains, les conditions faites à l'agriculture : détermination d'une politique commune, fixation des prix minima, organisation européenne des marchés, conclusion des contrats à long terme* (p. 211); *Le problème de l'émigration des travailleurs, les mouvements de capitaux, la disparité des systèmes fiscaux, la compatibilité du marché commun avec la zone de libre échange* (p. 212); *La nécessité pour la France de s'adapter à la situation nouvelle* (p. 213). — Répond à une question orale : de M. Bernard Lafay relative à la situation des Français expulsés du Maroc [18 janvier 1957] (p. 148, 149); — de M. Bouxom relative à l'attribution d'un billet supplémentaire de congés payés aux travailleurs contraints de prendre leur repos en deux fractions [18 janvier 1957] (p. 149). — Prend part à la discussion : d'une proposition de résolution relative à la réparation des dommages subis par les Français de Tunisie et du Maroc : *Crédits octroyés par la France aux gouvernements tunisien et marocain, plan général d'aide aux Français, rachat des terres* [5 février 1957] (p. 654, 655); *Amendement de M. Marin (Répartition du crédit de 48 milliards entre les Français de Tunisie et du Maroc et les jeunes états marocains et tunisiens)* (p. 656); — d'une proposition de résolution relative au rachat de la société Images et Son : *Accord signé le 22 décembre 1956 avec le gouvernement allemand aux fins d'acheter en commun le poste Europe n° 1*

[12 février 1957] (p. 797). — Répond à une question orale : (hors tour) de M. Duquesne relative à l'attitude du Maroc et de la Tunisie à l'égard des rebelles algériens et à la protection des Français résidant dans ces deux pays : *Enlèvement du capitaine Moureau, du lieutenant Perrin et de MM. March et Amana* [21 février 1957] (p. 1039 à 1044) ; — de M. Frédéric-Dupont relative à l'aménagement de la Gare d'Orsay en Aérogare [15 mars 1957] (p. 1619) ; — de M. Goudoux relative aux accords franco-allemands sur le canal d'Alsace [15 mars 1957] (p. 1620). — Prend part à la discussion des interpellations sur la politique générale du Gouvernement (Afrique du Nord et Union française) : *Ses observations sur le reclassement des fonctionnaires français du Maroc et de la Tunisie, l'aide apportée aux industriels, aux commerçants et aux colons* [22 mars 1957] (p. 1800 à 1802) ; *Les relations franco-marocaines* (p. 1802) ; *La situation intérieure marocaine, l'enlèvement du capitaine Moureau, les démarches effectuées à ce sujet par le Gouvernement français* (p. 1803, 1804) ; *Les menaces dirigées contre la Mauritanie, les conditions de l'assistance financière* (p. 1805). — Donne sa démission de *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* le 21 mai 1957. — Cette démission est acceptée le 10 juin 1957 (séance du 12 juin 1957, p. 2681). — Cesse d'expédier les affaires courantes [13 juin 1957] (*J. O.* du 14 juin 1957, p. 5923). — Est nommé *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* (Cabinet Bourgès-Maunoury) [17 juin 1957] (*J. O.* du 18 juin 1957, p. 6083).

**En cette qualité :**

Prend part à la discussion : d'un projet de loi portant ratification des traités instituant la Communauté économique européenne et l'Euratom : *Motion préjudicielle de M. Dronne tendant à surseoir au débat jusqu'à ce que le Conseil économique ait émis son avis sur les traités en cause* [3 juillet 1957] (p. 3215, 3216) ; *Harmonisation de la rémunération des heures supplémentaires entre les six pays* [4 juillet 1957] (p. 3244) ; *Surtaxe à l'importation* (p. 3259) ; *Commentaire sur les articles III, III et 28* (p. 3261) ; *Inconvénients pouvant résulter du libre trafic entre les deux Allemagnes* (p. 3270) ; *Politique européenne du Gouvernement, les bienfaits d'un grand marché facilitant l'assainissement de notre situation économique, harmonisation progressive des conditions de*

*production et des conditions sociales, exemple du Benelux, harmonisations fiscales, problème agricole et problème des territoires d'outre-mer, aide possible en cas d'une crise grave de la balance des paiements, les incidences de l'Euratom sur notre sécurité militaire, les accords passés par les états membres avec des états tiers, développement atomique français, civil et militaire, système d'approvisionnement en minerais et matières fissibles* [5 juillet 1957] (p. 3298 à 3304) ; *Examen du G. A. T. T.* [6 juillet 1957] (p. 3346) ; *Circulation des travailleurs* ; *Les investissements dans les territoires d'outre-mer* (p. 3377, 3378) ; *Contribution de nos partenaires au fonds d'investissements des territoires d'outre-mer* (p. 3388, 3389) ; *Motion préjudicielle de M. Dronne tendant à surseoir à la ratification des traités jusqu'à ce que le Conseil économique ait émis son avis* (p. 3404) ; *Motion préjudicielle de M. Beauguitte (Passage de la première à la deuxième étape de la période transitoire)* (p. 3408) ; *Articles additionnels de MM. Naudet et de Lipkowski (Vote préalable des mesures nécessaires à la France pour entrer dans le marché commun)* (p. 3412) ; — du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le traité portant statut de l'agence internationale de l'énergie atomique : *Ses observations sur le cycle des trois débats atomiques, la compatibilité de l'Euratom, de l'autonomie, de l'effort national de la France et de sa participation à un organisme groupant l'ensemble des pays du monde* [10 juillet 1957] (p. 3509). — Présente sa démission de *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* [30 septembre 1957] (p. 4464). — Sa démission de *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* (Cabinet Bourgès-Maunoury) est acceptée le 16 octobre 1957 (séance du 18 octobre 1957, p. 4509). — Cesse d'expédier les affaires courantes [6 novembre 1957] (*J. O.* du 6 novembre 1957, p. 10451). — Est nommé *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* (Cabinet Félix Gaillard) [11 novembre 1957] (*J. O.* du 12 novembre 1957, p. 10594).

**En cette qualité :**

Répond à la question orale : de M. Ruffe relative aux conventions d'établissement entre la France et l'Italie [17 janvier 1958] (p. 116) ; — de M. Devinat relative à l'accord culturel avec la Roumanie [17 janvier 1958] (p. 116). — Donne sa démission de *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* [15 avril 1958] (p. 2154). —

Cesse d'expédier les affaires courantes [14 mai 1958] (*J. O.* du 14 mai 1958, p. 4623). — Est nommé *Ministre de l'Intérieur* (Cabinet Pierre Pflimlin) [14 mai 1958] (*J. O.* du 14 mai 1958, p. 4623). — Est nommé *Ministre des Institutions européennes* (remaniement du Cabinet Pierre Pflimlin) [17 mai 1958] (*J. O.* du 17 mai 1958, p. 4735). — Présente sa démission de *Ministre des Institutions européennes* le 28 mai 1958. — Cette démission est acceptée le 31 mai 1958 (séance du 1<sup>er</sup> juin 1958, p. 2575). — Cesse d'expédier les affaires courantes [1<sup>er</sup> juin 1958] (*J. O.* du 2 juin 1958, p. 5279).

**FEBVAY (M. Jean)**, *Député du Pas-de-Calais* [1<sup>re</sup> circonscription] (*I. P. A. S.*).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). — Est nommé membre de la Commission de la marine marchande et des pêches [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503). — Est élu Président de la Commission de la marine marchande et des pêches [10 février 1956] (p. 254), [18 octobre 1957] (p. 4536).

#### Dépôts :

Le 23 février 1956, une proposition de loi tendant à promouvoir, sous la direction d'une caisse autonome de la construction, dotée de moyens appropriés aux besoins existants dans le domaine du logement, un vaste programme de réalisations, n° 711. — Le 18 avril 1956, une proposition de loi tendant à accorder la gratuité du transport aux militaires stationnés en Afrique du Nord et bénéficiant de permission réglementaire, n° 1547. — Le 31 mai 1956, une proposition de loi tendant à modifier les articles 10 et 11 de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, n° 2012. — Le 12 juillet 1956, un rapport au nom de la Commission de la marine marchande et des pêches sur le rapport fait au cours de la deuxième législature, repris le 2 mars 1956, sur la proposition de résolution de M. Sérafini tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux petits pêcheurs le bénéfice des allocations familiales au taux des salariés de l'industrie, n° 2540. — Le 28 juillet 1956, une proposition

de loi tendant à modifier l'article 23 de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre, n° 2688. — Le 17 mai 1957, une proposition de loi tendant à créer un « Fonds de garantie criminel » pour le règlement des indemnités dues aux victimes de crimes par des criminels insolvable, n° 5028.

#### Interventions :

Son rapport au nom du 3<sup>e</sup> bureau sur les opérations électorales du département du Finistère [19 janvier 1956] (p. 14). — Pose à M. le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de l'Information, une question orale relative à l'installation de l'émetteur de télévision de Boulogne-sur-Mer [23 mars 1956] (p. 1228). — Prend part à la discussion : du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956 ; TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME (III. MARINE MARCHANDE), Chap. 31-01 : *Maintien du poste de Secrétaire général à la Marine marchande* [12 juin 1956] (p. 2537) ; Art. 5 : *Aide à la construction navale ; autorisation de programme : construction du paquebot de l'Atlantique-Nord ; aide à la construction navale* [21 juin 1956] (p. 2848) ; — du projet de LOI DE FINANCES pour 1957 ; Art. 14, Etat C, MARINE MARCHANDE, Titres III et IV : *Augmentation des charges sociales des armateurs ; situation de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes ; suppression du poste de secrétaire général à la marine marchande ; suppression de la subvention accordée au Comité de propagande pour la consommation du poisson ; application de la loi d'aide à la construction navale ; construction du paquebot de l'Atlantique-Nord* [30 novembre 1956] (p. 5360, 5361). — En sa qualité de *Président de la Commission de la marine marchande et des pêches* demande des pouvoirs d'enquête [14 février 1957] (p. 866) ; ces pouvoirs lui sont accordés [19 février 1957] (p. 954). — Dépose une demande d'interpellation sur l'ajournement de la construction du paquebot destiné à la ligne de l'Atlantique-Nord [21 février 1957] (p. 1034). — Prend part à la discussion : du projet de loi-programme pour l'aide à la construction navale : *Ses observations sur la construction du paquebot Atlantique-Nord* [19 juin 1957] (p. 2779) ; — sur une motion d'ordre [11 juillet 1957] (p. 3548).